

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 69 (1972)  
**Heft:** 3

**Artikel:** La sélection  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1067479>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

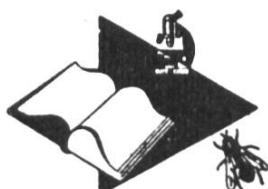
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

du sirop tiède. A cette époque de l'année il est nécessaire de **maintenir les ruches au chaud**, car la ponte est relancée et le groupe d'abeilles réduit à sa plus simple expression. L'apport de coussins ou de couvertures est particulièrement indiqué.

Et maintenant chers amis, je souhaite de tout cœur, que vos colonies répondront toutes à l'appel du printemps. Mieux encore, je pense que vous songerez à acquérir quelques unités supplémentaires. Dans ce domaine, je me permettrai un seul conseil. Je ne suis ni intéressé, ni actionnaire d'aucun fournisseur, je garde donc une complète liberté envers tous, mais chers débutants, si vous achetez une ruche regardez plus à la qualité qu'à la dépense. Là comme ailleurs, le meilleur marché est toujours trop cher et vous ne regretterez jamais d'avoir investi une certaine somme pour posséder un **très** bon matériel. Et en Suisse romande, nous avons des artisans qui, justement par la qualité de ce matériel, méritent toute notre confiance.

Vevey, le 15 février 1972.

*A. Paroz.*



## DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

### LA SÉLECTION

Etre ou ne pas être, voilà la question, s'exprime Hamlet dans le drame de Shakespeare. Mais que vient faire Shakespeare en apiculture ?

Etre ou ne pas être pour une évolution en apiculture, voilà la question que nous nous devons nous poser. Qui veut une apiculture rentable doit en rechercher les moyens. L'avenir de l'apiculture tient essentiellement à sa rentabilité. Celle-ci repose principalement sur le rendement des colonies, dépendant lui-même de la qualité des souches utilisées et également de leur pouvoir de résistance aux maladies et une **connaissance approfondie des principes de sélection**.

Dans l'élevage de tous les animaux de rapport la sélection joue un rôle prépondérant. En choisissant, après de multiples essais, en faisant des croisements, en évitant la consanguinité, cause de dégénérescence, on obtient des sujets de choix.

En apiculture également la sélection est de rigueur. Il faut féli-

citer M. le docteur Schneider, qui depuis de nombreuses années s'est astreint à ce délicat travail. Il a fait sienne la devise du Dr Miller, célèbre apiculteur américain décédé en 1920, qui déclarait dans son livre « Cinquante ans au milieu des abeilles » : « Puisque la reine est l'âme même de la ruche, je ne saurais considérer comme excessif un travail quelconque de nature à améliorer mes reines ».

La Fédération romande d'apiculture a collaboré activement à ses recherches en créant une commission d'élevage, en formant des moniteurs-éleveurs auprès desquels tout apiculteur peut s'approvisionner en reines de choix ou en couvain ouvert s'il veut pratiquer lui-même l'élevage.

Pour avoir, le moment venu, des colonies puissantes, il faut des reines de race, des reines qui auront pondu suffisamment d'ouvrières pour qu'au moment de la miellée il y ait le plus grand nombre possible de butineuses. Il est évident que si les conditions de mise en hivernage de la colonie ont été défectueuses, il ne faudra pas s'attendre à un miracle, même avec une reine de choix. Il importe donc de réunir le plus d'atouts dans son jeu pour pouvoir « poutzer ».

Nous ne nous aventurerons pas à donner telle ou telle race comme référence. Nous laissons entièrement ce soin **aux spécialistes qualifiés**, qui seuls, après de multiples essais, d'observations suivies, d'études sur la flore, les conditions climatiques, sont à même de conseiller les éleveurs sur la race d'abeilles et le choix des géniteurs.

Les apiculteurs eux-mêmes peuvent collaborer à des recherches. Lors de l'achat d'une majesté sélectionnée, il serait indiqué qu'ils communiquent à l'éleveur le comportement de cette reine dans la colonie : caractère, ponte, aptitudes à la récolte, résistance aux maladies, etc. Pour faciliter cette communication, les éleveurs devraient joindre à l'envoi un petit questionnaire qui leur serait renvoyé en temps utile par l'acquéreur. Ainsi chacun de son côté collaborerait à l'amélioration du cheptel apicole.

En principe, l'éleveur de reines ne doit avoir dans son rucher que des colonies prospères, des populations fortes, ne craignant pas l'invasion des parasites car celles-là seules ont la force de se défendre. Les jeunes reines notamment traversent la mauvaise saison presque sans danger, en raison même de leur vigueur. Le printemps venu, leur population s'accroît rapidement, tandis que les colonies où la mère est vieille restent engourdis et commencent plus tardivement leurs sorties.

Perret-Maisonneuve, ce maître en apiculture, remarque : « que les maladies du couvain, ce fléau en apiculture, font plus de ravages dans les colonies prédisposées par un mauvais atavisme et que le changement de reines compte parmi les plus sûrs moyens, dans certains cas, de se débarrasser de l'infection et, qu'enfin, certaines

familles d'abeilles sont plus réfractaires que d'autres à certaines maladies. Sélectionner des reines en vue d'obtenir des colonies puissantes, ce n'est donc pas seulement constituer les assises de l'apiculture intensive, c'est encore conclure une assurance contre beaucoup d'ennemis. »

Nous nous permettons de donner, aux apiculteurs qui voudraient s'essayer à l'**élèvage de reines de choix**, connaissance des conseils prodigués par Perret-Maisonneuve dans son ouvrage sur « L'apiculture intensive et l'élèvage de reines » :

« Le plus important c'est le choix de la reine dont la ponte servira à l'élèvage. On consultera avec soin ses registres et l'on choisira la reine qui, à tous les points de vue, paraîtra la meilleure. Le premier aspect à considérer est la quantité de miel récolté. Toutes conditions égales, la reine, dont les abeilles montrent le plus d'aptitudes à la récolte, aura la préférence. Plus une ruche aura fait de préparatifs pour essaimer moins haut elle devra être cotée. Généralement, les ruches qui donnent les plus beaux produits sont celles qui songent le moins à essaimer.

» Il est également important de ne faire porter son choix que sur une colonie dans laquelle le couvain n'a pas baissé d'une façon subite et anormale, aussitôt après la grande miellée, au cœur même de l'été.

» Nous estimons que la taille de la reine, nous entendons parler de sa grosseur ou de son développement, doit être prise en sérieuse considération. C'est une erreur que de ne s'attacher qu'à la race ou à l'âge : nos meilleures reines ont toujours été les plus grosses et l'on conçoit aisément qu'une mère bien développée ait les ovaires plus aptes à une ponte journalière de 1300 œufs qu'une reine étriquée.

» Enfin, il ne faudra pas complètement négliger l'humeur, le caractère des abeilles. Sans doute, un supplément de plusieurs seaux de miel fait passer sur quelques piqûres, mais à travail égal, une colonie douce est très supérieure à une colonie irascible. Il sera bon également de sélectionner les populations qui se seront montrées les plus réfractaires aux maladies. »

Pour entreprendre un élevage avec réussite il faut donc des colonies de choix, un matériel d'élevage pratique et facile et enfin une **connaissance approfondie des principes de sélection**.

Les moniteurs-éleveurs et les conseillers apicoles seront très heureux de renseigner les apiculteurs **sérieux** que l'élevage tenterait.

Nous terminerons en citant encore une fois Perret-Maisonneuve :

« Seuls l'élevage et le renouvellement des reines permettront d'obtenir un précieux résultat. Seul l'éleveur expérimenté, dégagé

de toute dépendance, capable de faire face à toutes les éventualités, possédera le secret de l'apiculture intensive et verra le succès couronner ses efforts chaque fois qu'il placera ses avettes dans les conditions voulues pour arriver au but qu'il se propose et alors il sera, suivant l'heureuse expression de Maeterlink « le maître des abeilles, maître furtif et ignoré, dirigeant tout, sans donner d'ordres, et obéit sans être reconnu. »

*A. D.*

---

## CONSEILS DE L'INSPECTEUR

---

### Le pillage

*par Amédée Richard, commissaire apicole pour le Valais*

On appelle **pillage** l'agression d'une colonie faible par une colonie forte. Il entraîne presque régulièrement la perte totale des ruches impuissantes à se défendre. Il se produit généralement à la fin d'une miellée, quelquefois au printemps et provoque des perturbations dans tout le rucher.

**Les causes du pillage** sont nombreuses. Les principales sont la négligence ou la fausse manœuvre de l'apiculteur qui laisse sur le sol du rucher ou dans son atelier des débris de rayons contenant encore du sirop ou du miel.

Le pillage est aussi souvent provoqué par un nourrissement effectué sans précautions. On doit fournir le sirop le soir en ayant soin au préalable de réduire les entrées. Cette réduction des entrées devra subsister pendant toute la période que dure le nourrissement.

Il ne faut pas perdre de vue que le miel nouvellement récolté attire davantage les pillardes que le miel déjà mûr. Nous ne procéderons donc à l'extraction que dans un local hermétiquement fermé.

**Les signes de pillage** se traduisent par des mouvements inaccoutumés à l'entrée de la ruche, combats d'abeilles, abeilles mortes devant la ruche, etc...

L'abeille pillarde s'approche de la ruche pillée d'un vol incertain, recule et recommence de nombreuses fois ce manège. C'est par surprise qu'elle entre dans la demeure dont elle convoite les provisions. Leur nature les incite à rechercher n'importe quelle matière sucrée partout où elles pourront en trouver. Ce désir de pillage ne se produit que lorsqu'il y a manque de miel dans les fleurs. L'apiculteur devra, en période de disette, s'entourer de toutes les précautions utiles pour empêcher ses ruches de se piller entre elles.